

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2010018	Date d'inspection Le 14 février 2024	
Nom de l'établissement La Boussole I		Numéro de téléphone (506) 523-7724	
Adresse 45 rue Morgan Richibucto NB E4W 4E8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	01 mars 2024	
Commentaires : L'exercice d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie n'a pas été effectuer au mois de Janvier. Des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie doivent être menés chaque mois.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>ne visite sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio est respecté. Les éléments suivants ont été vérifiés lors de l'inspection:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si tous les documents requis sont affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement - Les dossiers administratifs tenus sur les lieux - Les activités quotidiennes - Toilettes <p>Les toilettes sont sécuritaires et en nombre suffisant, en fonction du nombre et de l'âge des enfants qui fréquentent l'établissement. Tout les documents requis sont affichés bien en vue dans l'établissement.</p> <p>Lors de l'inspection, la MAQ a été en mesures d'observer la collation et la transition aux jeux extérieurs. Une discussion avec l'administratrice a eu lieu concernant le service après-classe offert le matin.</p>
--

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 février 2024

Date

original signé par
Rachel Gaudet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 février 2024

Date